

ARRETE n°2024_037

Portant liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial spécialité « bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » suite à concours externe, interne et 3^{ème} concours - session 2023

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère
11 Boulevard des Capucins - 48000 MENDE

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n°2004-248 du 18 mars 2004 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B et C ;

Vu l'arrêté n° 2022_158 du 28 juillet 2022 portant ouverture des concours externe, interne et 3^{ème} voie pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial dans la spécialité « bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » - Session 2023 ;

Vu l'arrêté n° 2023_044 du 18 avril 2023 portant modification de l'arrêté d'ouverture des concours externe, interne et 3^{ème} voie pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial dans la spécialité « bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » - Session 2023 ;

Vu l'arrêté n°2023_004 du 18 janvier 2023 portant nomination des membres du jury des concours externe, interne et 3^{ème} voie pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial dans la spécialité « bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » - Session 2023 ;

Vu l'arrêté n°2023_009 du 30 janvier 2023 fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et 3^{ème} concours d'agent de maîtrise territorial - Spécialité « bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » - Session 2023 ;

Vu le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère ;

Vu la charte régionale des Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie ;

Vu le procès-verbal des délibérations du jury d'admissibilité du 27 novembre 2023 ;

Vu les procès-verbaux des délibérations du jury d'admission du 19 janvier 2024 ;

ARRETE**Article 1^{er} :**

La liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial - Spécialité « bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers » - Session 2023 est établie comme suit :

Lauréats
Monsieur Bertrand ALAUX
Monsieur Vincent ALCAYDE
Monsieur Pascal ANDRIEU
Monsieur Benoît BARRE
Monsieur Laurent BEAULIEU
Monsieur Hamid BELAIB
Monsieur Laurent Julien BELIVENT
Monsieur Charly BERLION
Monsieur Bertrand BERODY
Monsieur Arnaud BERTRAND
Madame Cécile BESOMBES
Monsieur Pierre-André BONNAFOUS
Monsieur Cyrille Eric Olivier BONNETON
Monsieur Frederic BOUCHERON
Monsieur Antonin BOUSQUET
Monsieur Romain BUREL
Monsieur Pascal Patrick CANESSE
Monsieur Bertrand CARPI
Monsieur Marc CHANABE
Monsieur Thibault Antoine CORDOBA
Monsieur Thibaud Christian Marcel CRIQUET
Monsieur Ludovic CUENCA
Monsieur David CUMENER
Monsieur Sylvain DARBEILLE
Monsieur Adrien DOLIQUE
Monsieur Olivier DORANGEON-MARTIN
Monsieur Damien DOUMERG
Monsieur André Pierre ELZIERE

Madame Lyvia FELLER
Monsieur Alexandre FERREIRA DA MOTA
Monsieur Thibaut FLAMENCOURT
Monsieur Jerome FORNELLI
Monsieur David FUZET
Monsieur Julien GERVAIS
Monsieur Richard GRANIER
Monsieur David GREGOIRE
Monsieur Gaëtan GUILLEMOT
Monsieur Abdelwahed HAMZAoui
Monsieur Rémy HENNEQUIN
Monsieur Henri LAGNEAU
Monsieur Romain Yves LAGRANGE
Monsieur Gaetan LEBRAT
Monsieur Jeremy LEROUX
Monsieur Patrice LIZERETTI
Monsieur Delio LOZANO
Madame Aurelie LUCAS
Monsieur Gauthier MALBOUYRES
Monsieur Yann David MARCHIO
Monsieur Franck MAS
Monsieur Claude François MASERO
Monsieur Joris Quentin MIRA
Monsieur Aurélien MONTIALOUX
Monsieur Michel MOUSSAOUI
Monsieur Nicolas PESANT
Monsieur Guillaume PINCHARD
Monsieur Nicolas Victor PY
Monsieur Aleksandr REGNIER
Monsieur Valentin RIGAL
Monsieur Frederic ROBIN
Madame Stéphanie Julie SALESSE
Monsieur Anthony SANTOS
Monsieur Jean-Louis SARDA

Monsieur Aurelien SARRAUDE
Monsieur Adrien SCLAVON
Madame Céline SIRGUE BEC
Monsieur Pierrick Roger Marcel STAHL
Monsieur Cedric TEZZON
Monsieur Bruno TINTINAGLIA
Monsieur Ludovic TREILLE
Monsieur David VASCHALDE
Madame Eugenie VASSEUR
Monsieur Oscar VELAY GONZALEZ
Monsieur Julien VERDIER
Monsieur Alexandre VIEL
Monsieur Pierre VILACECA
Monsieur Vincent VULLO
Monsieur Bruno Denis WERDERITSCH

Cette liste comprend 77 **candidats**.

Article 2 : La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au **6 février 2024**.

Article 3 : Chaque lauréat est informé individuellement de son inscription sur liste d'aptitude.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère et des Centres de gestion partenaires, sera transmise à Madame la Préfète du Département de la Lozère, et à Monsieur le Payeur Départemental.

Fait à MENDE, le 5 février 2024

Le Président,



Laurent SUAU

